> DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS

ONDE VERTE DE VERNIER : MODE D'EMPLOI

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS

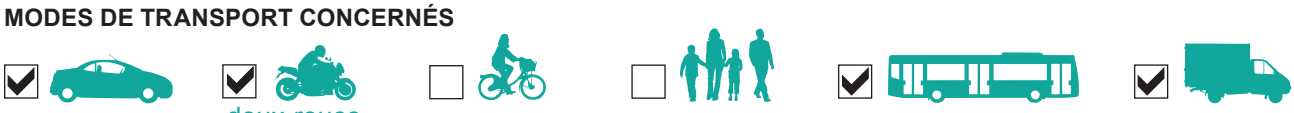

ONDE VERTE : PRINCIPE

Par un principe de synchronisation du fonctionnement de plusieurs carrefours à feux consécutifs, l'onde verte a pour objectif d'éviter à un flux de véhicules des arrêts répétés au feu rouge. Un véhicule roulant à vitesse constante franchit ainsi les carrefours sans s'arrêter.

AXE DU NANT-D'AVRIL – CHÂTELAINE

Depuis la fin mars, la programmation des 16 carrefours de l'axe Nant-d'Avril – Avenue de Châtelaine a été modifiée pour créer une onde verte de 3 kilomètres.

L'objectif principal est de fluidifier la circulation et de faciliter les mouvements sur les grands axes du canton reliant le centre à la périphérie.

Dans le sens Vernier-Genève, cette onde verte doit toutefois être interrompue deux fois car il n'est pas possible de créer une onde verte continue dans les deux directions en raison des mouvements sécants et des traversée piétonnes.

La sécurité de l'axe est également améliorée par la suppression des 6 interruptions de la double ligne blanche continue sur la route du Nant-d'Avril. Les accès se font par tourner à gauche indirects.

GAINS DE TEMPS

- Aux heures de pointe du matin, sens entrée de ville, **vous gagnez jusqu'à 5 minutes**
- Aux heures de pointe du matin, sens sortie de ville, **vous gagnez jusqu'à 3 minutes**
- Aux heures de pointe du soir, sens entrée de ville, **vous gagnez jusqu'à 5'30'' minutes**
- Aux heures de pointe du soir, sens sortie de ville, **vous gagnez jusqu'à 2 minutes**

ONDE VERTE : MODE D'EMPLOI

PROFITER DE L'ONDE VERTE DÉPEND DE VOTRE CONDUITE

Les feux sont programmés sur la base d'une vitesse moyenne des véhicules. Toutefois, des événements tels que des manœuvres de stationnement ou des véhicules roulant à faible allure, peuvent se produire entre chaque carrefour. Ceux-ci risquent d'entraîner un ralentissement de la vitesse et empêcher certains véhicules de franchir tous les carrefours. Ils devront alors attendre l'onde verte suivante.

Si vous roulez trop vite, vous risquez de devoir vous arrêtez à chaque carrefour. Il faut donc veillez à garder une vitesse constante.

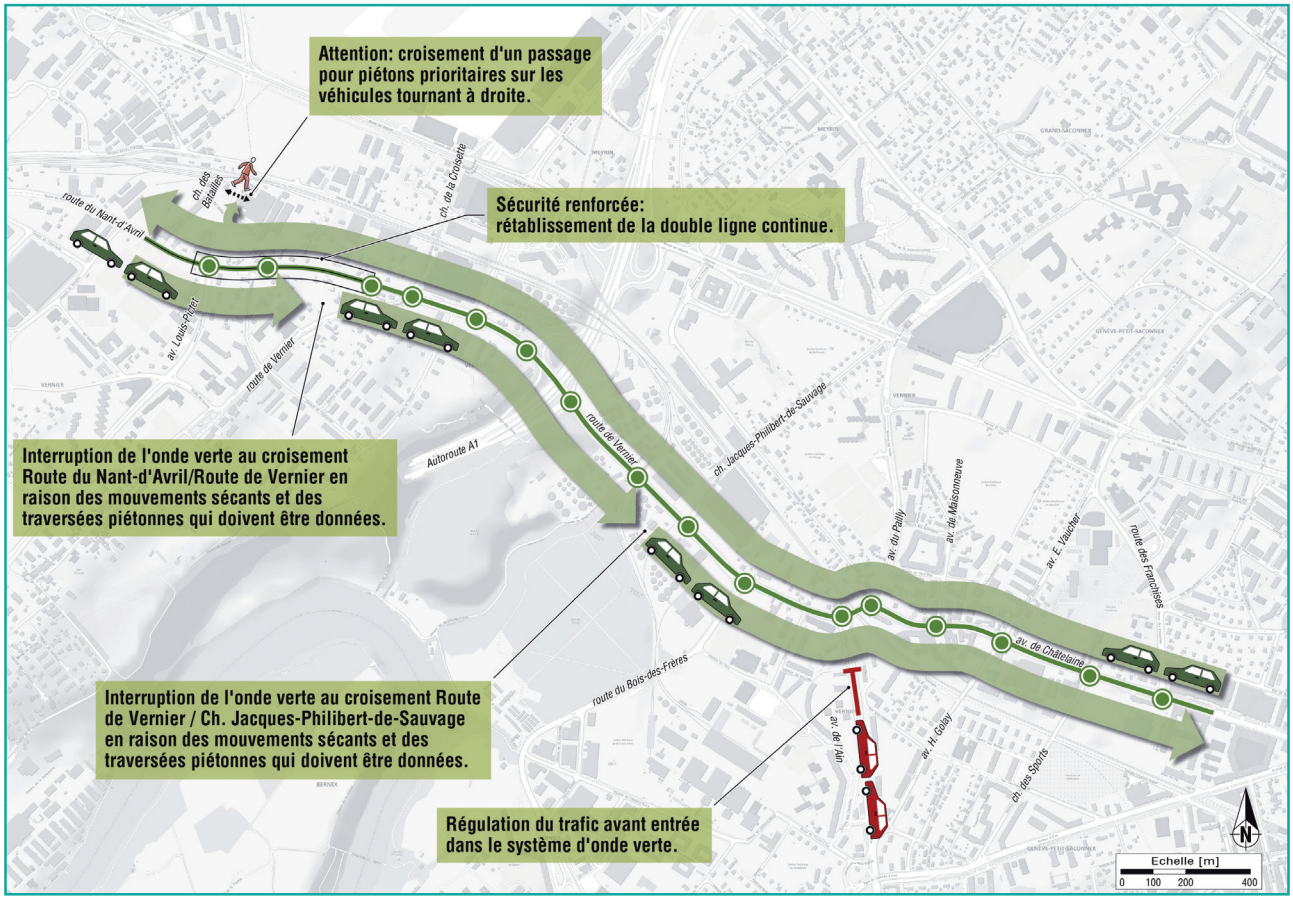
Attention: croisement d'un passage pour piétons prioritaires sur les véhicules tournant à droite.
Sécurité renforcée: rétablissement de la double ligne continue.
Interruption de l'onde verte au croisement Route du Nant-d'Avril/Route de Vernier en raison des mouvements sécants et des traversées piétonnes qui doivent être données.
Interruption de l'onde verte au croisement Route de Vernier / Ch. Jacques-Philibert-de-Sauvage en raison des mouvements sécants et des traversées piétonnes qui doivent être données.
Régulation du trafic avant entrée dans le système d'onde verte.
route du Nant-d'Avril
ch. des Batailles
ch. de la Croisette
av. Louis-Pilinet
route de Vernier
Autoroute A1
ch. Jacques-Philibert-de-Sauvage
av. du Pailly
av. de Miconnaeve
av. E. Vaucher
route des Franchises
av. de Châtelaine
route du Bois-des-Frères
av. de l'Ain
av. H. Golay
ch. des Sports
N
Echelle [m]
0 100 200 400

RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
TÉL. 022 546 76 00
info-service-deta@etat-ge.ch